LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

128

VILLIERS INFOS

JANVIER/FÉVRIER 2022

La modification du P.L.U. reçoit un avis favorable

p 18

VILLIERS sur Marne

SOMMAIRE

Le Mot du Maire | 03

Arrêt sur image | 04

Ville attractive
> Éco/Emploi/Formation | 05

Famille | 09

Jeunesse | 11

Associations & Entraide | 13

Entretien | 15

Zoom sur... | 18

Cadre de vie | 22

Grand Paris | 23

Séniors | 25

Sortir à Villiers | 28

Expression politique | 30

Directeur de la publication : **Jacques Alain Bénisti**
Directeur de la rédaction : **Jean-Michel Carigi**
Journaliste - Rédacteur : **Thomas Le Moing**
Conception graphique : **Magali Lacombe, Véronique Holleville**
Photos : **Service communication, Phot'image 94 (M. Marchand), Freepik**
Photogravure et impression :
Groupe des Imprimeries Morault,
2 rue Torricelli - 75017 Paris - Tél. : 01 53 35 95 15
Tirage : 14 500 exemplaires

www.villiers94.fr **villiers94**
Villiers-sur-Marne **Youtube/Villiers94**

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100 % issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.

Le mot du maire...

Madame, Monsieur, chers Villiérains

Permettez-moi de vous adresser tout d'abord mes vœux les plus chaleureux en ce début d'année 2022. Cette année encore, la crise sanitaire ne nous aura pas permis de nous retrouver à l'occasion des traditionnels vœux du maire ou des repas des séniors qui rassemblent au total près de 2000 villiéraines et villiérains chaque année .

C'est donc par vidéo que j'ai pu vous adresser mes vœux et une distribution de colis a été organisée pour pallier la suppression des repas.

Pour autant, **le dynamisme de notre ville ne s'est jamais démenti malgré cette période de crise.**

Vous le constaterez au travers des pages de ce nouveau numéro de Villiers-infos, de **nouveaux commerces** continuent de s'installer, attirés par l'élan d'attractivité de notre commune, **notre jeunesse se mobilise**, des plus petits des centres de loisirs aux plus grands du nouveau conseil municipal des jeunes, **nos associations regorgent de nouvelles idées** et multiplient les activités , **notre futur métro continue sa progression** et la nouvelle gare sort de terre en respectant les délais qui lui sont impartis.

Enfin, en dépit des contre-vérités proférées , des peurs agitées par certains opposants, **la modification du PLU, validée par la commissaire-enquêteur**, permettra de poursuivre **le développement et l'embellissement de la ville** tout en préservant un peu plus notre environnement notamment en augmentant la protection des secteurs jardin, en permettant de remplacer l'habitat dégradé (ce que j'appelle souvent "les verrues dans la ville"), de restructurer nos entrées de ville ou encore de conserver notre cœur de village briard qui, au passage, fêtera ses 1000 ans dans deux ans.

Les actions que nous menons doivent **préparer le Villiers des prochaines décennies**. Elles s'inscrivent sur ce que l'on appelle "le temps long". C'est ce qui explique qu'elles ne sont pas toujours comprises même si, en ce qui concerne les nouvelles constructions, notamment autour de la gare et sur nos grands axes, une grande majorité de villiérains reconnait que leur qualité, leur style architectural différent selon le quartier, s'intègrent parfaitement dans notre paysage.

C'est pourquoi, en ce qui concerne notamment la redynamisation de la place Remoiville, dont le réaménagement a donné lieu à des polémiques mensongères et inutiles, **nous viendrons prochainement au-devant de vous** afin de présenter ce magnifique projet dont vous aurez un avant-goût en consultant le dossier qui figure dans ce numéro. Il traduit scrupuleusement vos aspirations : **plus de restaurants, plus de commerces de bouche, un véritable lieu de vie** où les villiérains pourront se retrouver pour boire un verre, un thé, se restaurer sous une très belle verrière, s'amuser, faire de la musique sous le kiosque etc...

Rappelez-vous pour les plus anciens, la "Note Bleue" qui animait cette place et qui a été fermée par décision de justice orchestrée par les même qui s'opposent aujourd'hui au nouveau projet .La ville va donc la racheter et en faire **une librairie animée par une villiéraine** qui en possède déjà plusieurs en Ile-de-France.

Voilà, mes chers amis, ce que je voulais vous dire en ce début d'année avec, comme vous le voyez, beaucoup de projets d'animation qui vont vous rendre le sourire après ces périodes de contraintes sanitaires qui, je l'espère, seront derrière nous dans quelques temps.

Votre maire
Jacques Alain Bénisti

ARRÊT IMAGE

30 NOV. 16 DÉC. 13 JAN.

Journées de vaccination

Les manèges du Père Noël

10 DÉC. au 02 JAN.

10 DÉC. au 12 DÉC.

Marché de Noël

VILLE ATTRACTIVE

> Éco/Emploi/Formation

CONCOURS

LES PLUS BELLES VITRINES DE NOËL MISES À L'HONNEUR !

La période des fêtes de fin d'année étant généralement le moment de l'année où chacun fait des efforts pour égayer et décorer son intérieur avec des guirlandes, des lumières et autres décorations... la ville a eu l'idée de mettre à l'honneur les commerces en lançant un concours des plus belles vitrines. Du 15 au 31 décembre dernier, les Villiérains ont pu voter sur Facebook pour leur vitrine de Noël préférée parmi 21 photos : une Villiéraine tirée au sort a pu remporter un panier gourmand offert par la ville, d'une valeur de 50 €. Sur le podium, on retrouve donc l'agence Immovilliers ayant obtenu une carte cadeaux de 200 €, le restaurant mexicain La Santa Cruz gagnant un mois de publicité gratuite sur un panneau de la ville et l'agence Orpi (carte cadeaux également). Ce concours, plébiscité au vu du nombre de votes sur la page Facebook municipale, aura permis de mettre en avant les commerces, toujours présent pour animer les rues de Villiers !

OUVERTURE

LA VIE CLAIRE, LE NOUVEAU MAGASIN TOUT BEAU TOUT BIO !

Franchise bio réputée dans toute la France, La Vie Claire s'est implantée récemment à quelques pas de la gare. Un nouveau commerce de proximité s'inscrivant pleinement dans la politique économique locale et en cohérence avec la recherche de produits frais, éthiques et éco-responsables.

Devanture claire comme l'indique son nom, intérieur lumineux et spacieux, rayons colorés bien achalandés... Rien que visuellement, le nouveau magasin La Vie Claire attire. Ouvert en pleine période des fêtes le 29 décembre dernier, ce commerce spécialisé dans les produits bio (franchise à l'échelle nationale) est incarné par Rachida, connaissant bien le secteur et certaine de son potentiel. "*Après plusieurs changements dans ma vie personnelle, je me suis mis au manger sain et à la course à pieds et j'ai réfléchi à ouvrir une structure en lien avec le bio. En juillet 2020, je me suis présenté à La Vie Claire et leur ai proposé d'ouvrir un magasin. Voyant ce local de 200 m² disponible, tout s'est enchaîné assez vite entre la visite et l'installation.*" Sur place, Rachida et son équipe (composée de quatre personnes) vous accueillent avec le sourire.

Une vraie attente du public

"*Pour moi, l'accueil des clients est un moment important et j'insiste sur ce point auprès de mon équipe. Nous accompagnons donc du mieux possible la clientèle dans ses achats.*" En plus de l'accueil chaleureux, La Vie Claire peut se targuer d'avoir des rayons bien fournis. Fruits et légumes de saison (clémentines de Corse en tête de gondole), pains variés (cuits tous les jours), céréales, produits frais, farines et produits d'hygiène... Les produits sont variés et surtout adaptés à tous les régimes alimentaires (sans gluten, sans lactose...). "*Pour le moment, les retours des clients sont positifs. Les gens sont contents de voir s'ouvrir un commerce de proximité, il y avait une vraie attente. En particulier des anciens parisiens, contents de retrouver une franchise connue et leurs petites habitudes. Notre objectif est donc de maintenir notre exigence et cette qualité tout en proposant de nouveaux produits et de nouvelles gammes.*"

La Vie Claire : 7, boulevard de Mulhouse 01 57 10 33 73

COMMERCE

LA BOUCHERIE DES PONCEAUX FAIT PEAU NEUVE

Boucherie des Ponceaux : 2, rue Montmartre
01 49 30 24 57

Projet ambitieux évoqué depuis plusieurs années, la nouvelle boucherie des Ponceaux a ouvert ses portes le 17 novembre dernier ! Situé en rez-de-chaussée d'une nouvelle résidence et à quelques mètres de l'ancienne boucherie (tenue déjà par David Fartaria et son équipe) fermée, le nouveau local flambant neuf attire l'œil. Façade moderne et sobre, intérieur aménagé avec goût, matériaux choisis de qualité et surtout diversité de produits (viande, charcuterie, plats préparés, fromage, vin), tout a été mis en œuvre pour satisfaire au mieux la clientèle. Le Maire a tenu à visiter les nouveaux locaux le jour même et en a profité pour louer le travail effectué par le boucher et son équipe, soucieux d'ouvrir une fois que tout serait parfait. Au-delà de la qualité intrinsèque du commerce, cette ouverture s'inscrit pleinement dans le projet de rénovation du quartier des Ponceaux (présenté dans le n°127), projet qui entend apporter dynamisme et nouveauté aux riverains et dont la boucherie constitue la première étape !

FOOD-TRUCK

PIZZA MIZZA, LE GOÛT DE LA VRAIE PIZZA

Camion posté sur la place Remoiville à quelques pas du marché, le duo incarnant Pizza Mizza vous attend chaque mercredi soir (de 17h30 à 21h) pour vous proposer la pizza de vos rêves. Ce food-truck, c'est un projet né il y a sept ans : "*Après avoir travaillé dans l'informatique pendant des années, j'ai voulu changer de vie. [...] La pizza ? Tout le monde aime ça, c'est une valeur sûre !*" Après s'être formé auprès des meilleurs pizzaïolos de la planète, le gérant achète un camion, "réalisé sur mesure, pas un véhicule d'occasion" et s'installe d'abord à Roissy-en-Brie. "*Avec le bouche-à-oreille, je me suis rapidement créé une clientèle fidèle et j'ai eu l'opportunité de prendre un second emplacement à Émerainville puis ici à Villiers.*" Pour lui, la recette du succès comme celle d'une bonne pizza, c'est de prendre les bons ingrédients. "*Notre pâte est fait-maison le dimanche pour le mercredi, on utilise des produits frais coupés le matin et quand le client arrive, la pizza est fumante !*" Ajoutez à cela une pincée de bonne humeur et un accueil chaleureux et le tour est joué.

Pizza Mizza : Place Remoiville 07 82 26 21 12 **www.pizzamizza.fr** **Pizza.mizza77**

BIEN-ÊTRE

CRISTOBAL SONOTHÉRAPEUTE : LE SON AU SERVICE DU CORPS

Utiliser le son pour lutter contre le stress, apaiser certaines douleurs et faciliter le sommeil : telles sont les promesses de la sonothérapie, discipline originaire du Canada et encore relativement nouvelle en France. Habitant à Villiers depuis trois ans et ex Parisien, Cristobal Pecqueur a découvert la sonothérapie il y a 10 ans, lorsque la méditation et les musiques du monde étaient sur le devant de la scène : " *Je me suis découvert et forgé une sensibilité autour du son et de l'écoute du corps ; la sonothérapie est un véritable pont entre les deux.*" En parallèle d'un parcours dans la restauration et la distribution, Cristobal décide de se former à l'Institut Medson. "*En novembre 2021, tout en travaillant à côté au magasin Un point c'est bio, je me suis lancé et ai ouvert mon propre cabinet de sonothérapie et massages sonores. J'y utilise entre autres des gammes de diapasons thérapeutiques que j'applique sur l'ensemble du corps. Cela produit des vibrations qui vont résonner et masser le corps en profondeur, permettant ainsi d'évacuer le stress, de soulager certaines douleurs et d'influer sur le sommeil.*"

Cristobal sonothérapeute : 1, rue des Ecoles
07 65 28 56 36 **www.cristobalsonoterra.com**

SOINS

À INSTANT BODY, ZIA PREND SOIN DE VOUS

Soins amincissants par lipocavitation, rebooster capillaire, soins visage, détatouages... En créant Instant body, Zia a voulu allier travail esthétique et véritables soins. Cette infirmière libérale de métier et mère de quatre enfants a d'abord découvert la lipocavitation alors qu'elle cherchait à perdre du poids après sa dernière grossesse. "*Comme je suis infirmière, j'ai été contactée par une société proposant la lipocavitation, un procédé qui fissure les cellules graisseuses par des ultrasons et qui fonctionne comme une échographie. En six séances, j'ai perdu neuf centimètres de tour de taille, sans aucune douleur*", nous raconte Zia. Après avoir obtenu des résultats bluffants, elle se décide à ouvrir son propre espace, Instant body. En plus de la lipocavitation, de plus en plus demandée, l'infirmière propose des soins personnalisés pour le visage (acné, tâches...), des séances pour aider à la repousse des cheveux et également du détatouage. "*Le principal pour moi, c'est d'apporter un vrai soin aux clients, d'où l'importance de la séance de diagnostic personnalisé.*"

Instant body by Zia : 20, rue Robert Schuman
06 24 58 66 49 **www.zia-instantbody.com**

FAMILLE

La pelouse Condorcet aux Luats redécorée !

ACCUEILS DE LOISIRS

SUCCÈS TOTAL POUR LE PROJET "NOËL DANS MON PARC !"

Deux ans après avoir proposé aux accueils de loisirs de décorer pour Noël deux ronds-points de la commune, le service Environnement a à nouveau fait appel aux A.L.S.H. (Accueils de Loisirs Sans Hébergement), cette fois en proposant à chacun d'investir cinq parcs municipaux de leur quartier. Ainsi, les accueils Péguy, Gautier, Camus et Veil ont investi le parc Friedberg, l'accueil Dudragne le parc du 11 novembre, les accueils Renon et Jaurès le parc Gervaise, le centre Dolto et l'accueil Herriot la pelouse Condorcet et enfin les accueils Perrault, Ferry et Dauer le square des Courts-Sillons. Baptisé "Noël dans mon parc !", le projet a immédiatement séduit les animateurs et les enfants, heureux de pouvoir exposer leurs créations dans l'espace public. S'insérant complètement dans le milieu naturel grâce à un repérage effectué en amont, les différentes décorations réalisées avec des matériaux de récupération* ont surtout été saluées par les riverains. Les accueils Herriot et Dolto ont en effet eu la bonne surprise de recevoir plusieurs courriers de remerciements d'habitants du quartier des Luats, heureux de voir la pelouse Condorcet ainsi décorée. Bravo à eux !

* cf. page Facebook de la ville

CRISE SANITAIRE

INCOHÉRENCES GOUVERNEMENTALES, SOLIDARITÉ MUNICIPALE

En raison de la recrudescence de la pandémie, due à la circulation rapide du variant Omicron et des incohérences du gouvernement, enfants, parents et acteurs de l'école ont vécu un mois de janvier particulièrement difficile. Malgré tout, les services Scolaire, Périscolaire et Restauration maintiennent au maximum leurs activités en s'adaptant à la situation.

C'est un fait, les modifications successives du protocole sanitaire ont considérablement perturbé le fonctionnement des écoles et des temps périscolaires municipaux. Depuis le 3 janvier, les parents ont été contraints, parfois plusieurs fois par semaine, de venir récupérer leur enfant identifié cas contact en pleine journée. Des familles engagées dans une course aux tests de dépistage et des directeurs d'école appelés à "gérer le Covid" non stop. L'épidémie a également touché durement l'ensemble du personnel (enseignants et agents municipaux), entraînant des perturbations dans la continuité des apprentissages et dans le fonctionnement des temps périscolaires. Enseignants non remplacés, impossibilité d'accueillir certains élèves en raison de l'interdiction du brassage, taux d'encadrement dégradé durant la pause méridienne… Malgré un protocole quelque peu allégé depuis, chacun gardera un souvenir amer de ce mois de janvier.

Une adaptation permanente

Néanmoins, la municipalité a réussi à maintenir la totalité de ses temps d'accueil grâce aux animateurs, Atsem et agents de restauration, malgré les sous-effectifs. Un travail aussi facilité par l'effort que de nombreux parents ont consenti en gardant exceptionnellement leur enfant à la maison lors du déjeuner, suite à l'appel de M. le Maire, lancé mi-janvier. Par ailleurs, la cuisine centrale est parvenue à s'adapter à un nombre de convives devenu imprévisible et n'a que très peu modifié les menus. Enfin, la ville a prolongé les mesures prises l'an passé pour faciliter la vie des familles et freiner la circulation du virus : non facturation des repas réservés lorsque le parent décide de ne pas mettre son enfant à la cantine, distribution de masques et de produits désinfectants pour chaque enseignant, limitation du brassage entre les élèves, contact-tracing rigoureux, réflexion sur l'aération des salles par expérimentation de capteurs de CO^2.

JEUNESSE

Signature de la bourse pour 3 jeunes villiérains

BOURSE CITOYENNETE

AIDER LES JEUNES À SE FORMER EN S'INVESTISSANT

Dispositif proposé par le Bureau Information Jeunesse (B.I.J.) de la ville et financé par la municipalité et la politique de la ville, la bourse citoyenneté permet d'accompagner les jeunes à se former au B.A.F.A. ou au permis de conduire : en échange d'heures de bénévolat à réaliser auprès d'associations ou de services de la ville, les jeunes inscrits obtiennent une aide financière pour passer le B.A.F.A. ou le permis. En 2021, 24 jeunes ont pu bénéficier de cette bourse (12 pour le permis et 12 pour le B.A.F.A.). Pour en bénéficier, le dossier est à retirer au B.I.J. (6, rue de l'Église, 01 49 41 38 81) auprès de Sarah Chapus. Les dossiers passent ensuite anonymement en commission d'attribution. Concernant les formations au B.A.F.A., les prochains stages auront lieu du 23 au 30 avril (formation générale), du 9 au 16 juillet (idem) et lors de la 1ère semaine de la Toussaint (approfondissement public élémentaire et ado/grands jeux, veillées).

CONSEIL MUNICIPAL

À VOUS DE JOUER !

Le 15 décembre dernier, une assemblée d'un genre nouveau était réunie en salle Georges Brassens : le Maire et son équipe ont en effet accueilli les 14 collégiens qui vont former le tout premier Conseil Municipal des jeunes (C.M.J.) de Villiers ! L'occasion pour chacun de se présenter et de faire découvrir à leurs collègues du Conseil adulte leurs projets pour la ville.

Après avoir été élus au suffrage universel par leurs camarades dans leurs collèges respectifs (Les Prunais, Pierre et Marie Curie) pour les projets qu'ils proposaient pour la ville, les 14 élus en herbe ont eu les honneurs d'une présentation officielle au Conseil Municipal du 15 décembre dernier. En présence des élus municipaux et devant leurs familles, ils ont reçu des mains du Maire leur écharpe tricolore de conseiller municipal. L'occasion pour ces jeunes citoyens (âgés de 10 à 13 ans) de se présenter et d'évoquer les projets pour lesquels ils ont été élus : plantation d'arbres et de végétation, installation de ruches dans les parcs municipaux, maraudes et distributions alimentaires pour les plus démunis, création d'animations et de projets pour la jeunesse... autant d'idées ambitieuses pour la ville que les jeunes élus tâcheront de mettre en place dans les deux prochaines années, en étroite collaboration avec le Conseil municipal et les services de la ville.

Participer à la vie politique locale

Ce Conseil Municipal des Jeunes est un outil institutionnel qui s'inscrit pleinement dans le cadre du Contrat Educatif Territorial et rejoint la volonté politique municipale de renforcer le dialogue entre la population jeune et les élus. Durant deux ans, les 14 collégiens vont pleinement participer à la politique de leur ville et pouvoir concrétiser des projets plébiscités par leurs camarades. Des assemblées plénières en présence d'encadrants du service jeunesse et d'élus auront lieu deux fois par an et des commissions seront mises en place selon la nature des projets, à raison d'une fois par mois chacune. Enfin, le C.M.J. sera également invité à celui des adultes deux fois par an pour présenter ses projets et réalisations.

ASSOCIATIONS & ENTRAIDE

CENTRE SOCIOCULTUREL

UN CINÉ-DÉBAT AUTOUR DU FILM "DES FIGUES EN AVRIL "

Le 26 octobre dernier, l'équipe du centre socioculturel a organisé la projection du documentaire "Des figues en avril" au cinéma Le Casino. La séance, suivie d'un débat en présence du réalisateur et journaliste Nadir Dendoune et de sa mère Messaouda, actrice principale du film, a accueilli un public varié de 82 personnes (familles, jeunes de la scolarité animée, groupe du café senior, groupe d'apprenants du service linguistique). Narrant l'histoire de Messaouda, veuve de 85 ans se retrouvant seule dans un grand appartement du 93 vidé de ses enfants, "Des figues en avril" a permis de sensibiliser la population à l'isolement social vécu par les femmes exilées ou immigrées et fut l'occasion d'un débat riche et constructif avec le réalisateur, visiblement ravi de l'accueil reçu et ému des remerciements d'un public conquis.

TÉLÉTHON

UN WEEK-END SOLIDAIRE ANIMÉ À VILLIERS !

Soirée disco dansante et musicale à la salle des fêtes, vente de soupe au marché, spectacle d'illusionnistes… Une nouvelle fois, le week-end du Téléthon à Villiers fut à la hauteur de l'investissement de ses habitants. Retour sur un des temps fort de cette fin d'année.

"Au Téléthon, ne viens pas sans un rond !" Avec ce slogan accrocheur, la ville a donné le ton pour l'édition 2021. Événement d'ampleur nationale organisé dans toute la France depuis 1987 par l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.), le Téléthon est à chaque fin d'année un moment attendu par les chercheurs dans la lutte contre les maladies rares et notamment les maladies génétiques neuromusculaires. À Villiers, la municipalité met un point d'honneur à bien figurer en faisant valoir son sens de la solidarité et la qualité de son tissu associatif : pour ce week-end spécial, la ville a proposé en collaboration avec ses associations un programme riche lancé par une soirée dansante autour du disco le 3 décembre, suivi d'un événement au club de tennis le 4 et achevé le dimanche 5 par la vente de la soupe du Téléthon au marché du centre-ville et le spectacle d'illusionnisme « Puzzling ». Sur les trois jours, 4 000 € ont été récoltés grâce aux buvettes mises en place et à la vente de produits divers.

Toutes les générations au rendez-vous

Réunis autour de Maya, figure locale atteinte de myopathie, les Villiérains ont répondu à l'appel, à commencer par leur Maire, présent lors de la soirée disco et n'hésitant pas à ressortir son accordéon pour l'occasion. Si le montant total des dons ne sera connu qu'au courant de l'été 2022, on peut déjà mettre en avant que la participation a été un succès et en particulier pour la diversité du public présent : jeunes, retraités, couples avec ou sans enfants. Mention spéciale aux tricoteuses de la résidence seniors Les Courts-Sillons qui ont récolté 300 € grâce à la vente de leurs créations en laine (les invendus, eux, furent déposés au Secours Populaire) !

ENTRETIEN

INTERVIEW JACQUES ALAIN BÉNISTI

Villiers Infos : Monsieur le Maire, cette année encore, l'épidémie de COVID-19 ne vous a pas permis de présenter vos vœux de vive voix aux Villiérains.

JA.B : *Oui et je le regrette sincèrement car c'est un moment privilégié que j'ai chaque année avec les Villiérains.*

V.I : La pandémie en est la cause principale

JA.B : *J'ai pris cette décision pour protéger nos concitoyens. Réunir 1000 personnes dans une salle des fêtes n'aurait pas été raisonnable. Cette épidémie bouleverse nos vies et nos habitudes. Permettez-moi d'abord d'avoir une pensée pour ceux qui ont été touchés par ce virus et exprimer ma plus grande gratitude envers tous les acteurs mobilisés dans la lutte contre la pandémie. La gestion de cette crise n'est pas simple mais je déplore le manque d'anticipation et les incohérences de nos gouvernants notamment sur la mise en place des protocoles à l'école et les freins considérables qu'ils mettent, en dépit des discours officiels, à la mise en œuvre des centres de dépistage et de vaccination, seuls moyens d'épargner nos concitoyens des formes graves générées par ce virus.*

V.I : Pourtant, malgré cette vie au ralenti, l'année 2021 a été particulièrement intense à Villiers

JA.B : *Tout à fait. En plus de la gestion de la crise sanitaire qui démontre, malgré la condescendance du Président de la République, combien les collectivités locales sont essentielles à la vie du pays, nous avons maintenu notre activité : activités périscolaires, restauration, mini-séjours et activités enfance-jeunesse, ouverture au public du Bois Saint-Martin qui a pu être concrétisée grâce au soutien sans faille de la Région et sa Présidente, Valérie PÉCRESSE, inauguration du magnifique parc Friedberg, création, toujours grâce à la Région, de la ligne 209, la Ninja Run qui, pour sa première édition, a réuni plus de 500 personnes et que nous allons renouveler cette année, mais aussi le salon du développement durable ou la vélo parade, tant de nouveaux événements qui ont permis aux Villiérains de se retrouver et d'oublier un instant les désagréments de cette crise sanitaire.*

Cela n'a pas été simple non plus pour nos commerces

JA.B : *Vous avez raison et je tiens aussi à leur rendre hommage car les mesures de restrictions qu'ils ont connus n'ont pas arrangé leur activité. Heureusement, grâce à l'arrivée de nouvelles familles à fort pouvoir d'achat, ils ont pu atténuer leurs pertes. D'ailleurs, grâce au dynamisme de notre ville, de nouveaux commerces de bouche continuent de s'installer au pied des nouvelles résidences.*

> **« La gestion de la crise sanitaire démontre combien les collectivités locales sont essentielles à la vie du pays »**

ENTRETIEN

V.I : Quels projets entendez-vous mener en 2022 ?

JA.B : *Notre ville, malgré cette crise sanitaire, doit continuer à améliorer ses équipements et ses infrastructures. Ainsi, en septembre prochain, les enfants de l'école Jules-Ferry disposeront d'un nouveau réfectoire, plus grand, plus lumineux et plus confortable avec des salles de classes supplémentaires. Nos sportifs vont être ravis de l'arrivée d'un deuxième terrain synthétique au stade Lapize. La culture également fait partie de nos priorités et nous créerons une "Micro-Folie", musée numérique virtuel qui permettra d'accéder aux œuvres des musées du monde entier. Nous lancerons également les études pour agrandir de 60 berceaux le Village de la Petite Enfance. Deux mini-crèches dans des nouvelles résidences devraient aussi voir le jour. Mais ce ne sont là que quelques exemples du respect de nos engagements et du volontarisme municipal.*

V.I : Vous évoquez les nouvelles résidences. Vous n'ignorez pas les polémiques à leur sujet, réactivées à l'occasion de l'enquête publique sur la modification du PLU...

JA.B : *Modification validée par la commissaire-enquêteur qui n'a pas été dupe des polémiques politiciennes lancées par quelques-uns et les a dénoncées dans ses conclusions! La vérité, tous les élus la connaissent : la Loi nous impose un minimum de 160 créations de logements par an sur 15 ans. Ensuite, la Loi ALUR, initiée par une Ministre écolo, Mme DUFLOT, sous le quinquennat HOLLANDE, a fait sauter tous les verrous qui permettaient de limiter les constructions. Tout le reste ne relève ensuite que de transactions privées puisque notre PLU doit tenir compte de ces exigences sous peine de sanctions et de pénalités qui frappent d'ailleurs plusieurs communes du département. Et quand l'actuelle Ministre, Mme WARGON, clame que les pavillons sont "un non-sens écologique" et qu'il "faut construire des logements partout et dans tous les quartiers sans distinction et à partir de 200m²", on se demande qui sont les "bétonneurs" !*

V.I : Justement, quels étaient les objectifs de cette modification du PLU ?

JA.B : *Sans rentrer dans les détails, cette modification portait sur 6 objectifs essentiels :*

- *Elargir les secteurs jardins, qui passent de 11 à 18,4 hectares. Nous protégeons donc un peu plus nos quartiers pavillonnaires et préservons d'autant plus les espaces verts.*
- *Augmenter les contraintes pour les opérateurs en imposant 5 mètres de retrait pour dégager plus de verdure devant chaque opération.*
- *Restructurer et marquer d'une belle identité nos entrées de ville*
- *Définir 7 Orientations d'Aménagement et de Programmation afin de résorber des zones fortement dégradées : actuel Super U, abattoir en face IKEA, angle de l'avenue du Mal Leclerc et de la gare etc...*
- *Préserver notre coeur de ville en limitant la possibilité de construire des collectifs.*
- *Redynamiser la place Remoiville avec notamment la création d'une brasserie 1900 style Baltard.*

V.I : Pouvez-vous en dire plus sur ce dernier point qui a attisé beaucoup de polémiques ?

JA.B : *Des polémiques inutiles surtout ! Non, il n'a jamais été question de "construire un immeuble" cachant le musée*

et notre église comme certains ont pu le colporter en affolant toute la population. L'idée sur cette place Remoiville est d'en faire un lieu de rendez-vous de la population (le restaurant "la Note Bleue" a dû fermer ses portes sous la pression de la copropriété et d'une association qui s'opposent à l'attractivité de cette place), en y apportant l'animation qui doit être dévolue à cet endroit majeur pour notre ville. L'adjonction d'un restaurant (sans aucun logement contrairement aux rumeurs) d'une hauteur limitée à 10 m et s'intégrant parfaitement au site, sera présentée à la population qui pourra constater la pertinence et apprécier ce très beau projet.

V.I : Certaines annotations sur l'enquête réclamaient plus d'informations et de réunions publiques

JA.B : *Tous les projets font l'objet de réunions publiques. Ainsi, pour le projet du Super U et la reconstruction d'une partie du quartier des Ponceaux, sept réunions publiques*

ENTRETIEN

ont été organisées et nous avons modifié certains aspects de la réalisation en fonction des propositions des riverains. Je sais que certains projets, lorsqu'ils sont présentés, sont parfois "clivants» mais une fois achevés, ils rassemblent généralement un assentiment majoritaire.

V.I : Dans l'enquête publique, la commissaire-enquêteur a relevé dans ses conclusions que la plupart des interventions étaient polémiques. Qu'en pensez-vous ?

JA.B : *Il est sûr qu'elle n'a pas été dupe de la répétition de commentaires orientés et a même qualifié "d'inexacts" certains propos tenus, notamment concernant le stade*

Futur Gymnase Léo Lagrange

Jules Rimet. Face à ces oppositions stériles, je ne peux que répéter mes seuls buts dans cette modification de PLU :

- *Répondre aux 1000 villiérains demandeurs de logements qui sont aujourd'hui en quête d'un logement digne et adapté en respectant la loi qui nous impose ces constructions.*
- *Accompagner le développement qui s'opère au sein de la couronne parisienne en donnant à Villiers les meilleurs atouts pour faire face à l'avenir.*
- *Se servir de cette opportunité pour améliorer notre cadre de vie en remplaçant toutes les "verrues" qui enlaidissent notre ville par des résidences de qualité.*
- *Embellir nos entrées de ville et nos grands axes qui avaient connu dans les années 70/80 un urbanisme désordonné sans aucune règle architecturale.*
- *Préserver notre cœur de ville briard pour conserver notre identité*
- *Protéger des promoteurs nos quartiers résidentiels que nous conservons le plus vert possible.*
- *Animer et embellir notre place Remoiville, valeur ajoutée de notre commune et qui motive aujourd'hui bon nombre de Franciliens à venir s'établir à Villiers.*

V.I : C'est la dernière modification ?

JA.B : *Oui en ce qui concerne le périmètre traditionnel de notre ville. Nous poursuivrons par les modifications nécessaires au développement du futur quartier «Marne-Europe», autour de la gare du Grand Paris et de la nouvelle gare d'interconnexion au RER E. Qui aurait pensé un jour que cette immense friche, dont mon prédécesseur avait fait une décharge à ciel ouvert, devienne le plus grand projet d'aménagement de la métropole ? Qui aurait imaginé qu'elle accueillerait 6000 emplois, un palais des congrès, 600 chambres d'hôtel, un multiplexe de cinéma et surtout un jardin métropolitain de 2 ha bordé de restaurants "guinguette" ? Qui aurait imaginé que cet écoquartier du 3e millénaire deviendrait le plus grand projet bas carbone énergie positive d'Europe? Si je ne m'étais pas battu pour obtenir cette gare du Grand Paris sur cette ancienne friche, nous n'aurions pas connu ce formidable projet que tout le monde nous envie.*

V.I : Pensez- vous quand même recueillir sur ce projet l'accord de votre opposition?

JA.B : *Je pense que ce projet est largement partagé mais certains étant dans une posture d'obstruction permanente, je ne me fais guère d'illusions sur leur sens de l'intérêt général.*

V.I : Et pour la population Villiéraine ?

JA.B : *Une grande partie de la population attend avec impatience ce projet. Beaucoup me le disent! Pouvoir bénéficier d'un emploi à 5 minutes de chez soi va métamorphoser la vie de bon nombre d'entre eux qui passent aujourd'hui 2 à 4 heures par jour dans les transports. Le palais des congrès et sa salle de 2100 places sera l'occasion pour eux d'aller à proximité voir des spectacles habituellement proposés dans des salles parisiennes.*

V.I : Et où en est le projet ?

JA.B : *Le tunnel est terminé, la dépollution des terres s'achève prochainement, la gare est sortie de terre et devrait être terminée fin de l'année prochaine et je devrais signer les premiers permis de construire de Marne Europe dès le mois d'avril prochain*

V.I : Merci Monsieur le Maire de cet échange qui va permette d'éclairer les Villiérains sur l'avenir de notre belle ville.

DOSSIER
MODIFICATION
P.L.U.

Esquisse du projet de redynamisation de la place Remoiville

MODIFICATION DU P.L.U.

AVIS FAVORABLE POUR UN AMÉNAGEMENT MAÎTRISÉ

Depuis son approbation en 2013, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Villiers a connu plusieurs modifications (la dernière le 25 mars 2019), avec toujours pour objectif d'adapter la ville aux évolutions métropolitaines tout en préservant son identité.

Préserver et développer Villiers

Dans une région en perpétuelle évolution, notamment avec la création de la Métropole du Grand Paris, et connaissant une augmentation constante de sa population, Villiers accompagne ce mouvement tout en essayant de préserver au maximum ce qui fait son charme, à savoir ce côté "village briard" avec son centre pavé et ses meulières. La municipalité a donc proposé une troisième modification qui comprend entre autres la création de sept nouvelles Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.), l'ajout de secteurs jardins, de maisons et d'arbres remarquables et l'évolution de la limite de certaines zones.

Parmi ces propositions, l'ajout d' O.A.P. prend ainsi en compte les évolutions urbaines de Villiers tout en contribuant à la qualité des futures opérations d'aménagement sur ces secteurs (Courts-Sillons, Remoiville, Leclerc/Coeuilly, Route de Bry...).

> « Préserver au maximum ce qui fait son charme »

Enquête publique : mode d'emploi

Un commissaire-enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Melun pour procéder à l'enquête publique sur le projet de modification du P.L.U. Mme Albaret-Madarac a donc eu la mission d'analyser en détails toutes les propositions et de tenir plusieurs permanences à destination des Villiérains. Elle a dû rédiger un rapport d'enquête complet suivi d'une analyse précise des observations effectuées avant de donner son avis sur l'ensemble du projet, éclairée par l'ensemble des éléments analysés.

Le stade Jules Rimet non adapté à la pratique sportive

Un contexte polémique qui biaise les observations !

À la clôture de l'enquête, le site du registre dématérialisé a comptabilisé un certain nombre d'observations, de visiteurs, de visionnages et de téléchargements de document. Au vu des chiffres, la commissaire-enquêteur n'a pas donné suite aux demandes de prolongation de l'enquête. D'autre part, elle a constaté qu'un certain nombre des observations avaient été envoyées deux fois, ce qui réduit de fait à 251 contributions dont la moitié sont anonymes et plusieurs proviennent des mêmes auteurs. Quant à leur contenu, nombre d'entre elles sont biaisées par un climat polémique et ne parlent que de "bétonnage" sans en justifier les raisons ni préciser la localisation du reproche. Or, le projet fait clairement mention d'une augmentation des secteurs jardins, d'un renforcement de la protection des patrimoines architectural, urbain et végétalisé de Villiers et d'une maîtrise des opérations de construction tout en éliminant le bâti dégradé. Enfin, la commissaire-enquêteur a noté que les affirmations selon lesquelles le stade Jules Rimet serait très fréquenté étaient inexactes, le stade n'étant plus adapté à la pratique sportive. En effet, l'association Entente Sportive de Villiers confirme que le terrain en terre battue n'est plus utilisé par temps sec en raison de la poussière générée par les déplacements des joueurs ou par temps pluvieux du fait de sa surface spongieuse et impraticable. Ces derniers ajoutent d'ailleurs qu'en raison de la nature du sol, les blessures sont plus importantes lors des chutes.

Les autorités et établissements publics favorables au projet

Avant le lancement de l'enquête publique, le projet a été soumis aux Personnes Publiques Associées (P.P.A.) ainsi qu'à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, la D.R.I.E.E. qui a affirmé que cette modification n°3 du P.L.U. n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur l'environnement et la santé humaine. Par ailleurs, l'ensemble des P.P.A. s'est montré globalement favorables au projet : la C.C.I. Val de Marne (Chambre de Commerce et d'Industrie) a ainsi répondu qu'elle soutenait le renforcement de l'offre résidentielle dans un contexte urbain limité et a souligné l'importance de veiller au maintien de l'activité économique à Villiers. De son côté, la chambre d'Agriculture de la Région Île-de-France a reconnu que ce projet n'entraînait aucun effet négatif.

La commissaire-enquêteur rend un avis favorable

Le 10 décembre dernier, Mme Albaret-Madarac a rendu son verdict sur l'enquête publique au travers d'un rapport d'enquête détaillé et d'une conclusion. Face à des interprétations souvent polémiques, elle a entendu les arguments de la ville, qui a répondu point après point aux différentes remarques. La commissaire-enquêteur a ainsi donné un avis favorable au projet de modification n°3 du P.L.U. en apportant toutefois deux réserves.

L'une concerne la modification de zonage de la rue des Morvrains et du quartier délimité par le chemin des Prunais, la rue de Noisy et l'avenue du 11 novembre : à ce sujet, la ville et l'intercommunalité s'engagent à retirer cette idée, ce quartier pavillonnaire composé de nombreux jardins privatifs constituant une véritable richesse.

L'autre réserve concerne le projet autour de la place Remoiville : afin de ne pas porter atteinte à ce patrimoine révélateur de l'histoire de Villiers, la structure de type "Baltard ou Eiffel" au pied du mur du musée Emile Jean (qui abritera une brasserie) sera transparente, pour de ne pas empiéter sur les différentes vues sur l'église et le belvédère du musée. En outre, un travail de limitation de la hauteur des édifications sera fait pour ne pas dénaturer la place tout en la redynamisant.

Une des "verrues" située sur l'O.A.P. Leclerc/Coeuilly

> **Ne pas dénaturer la place Remoiville tout en la redynamisant**

LOGEMENT

UN PERMIS DE LOUER POUR LUTTER CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

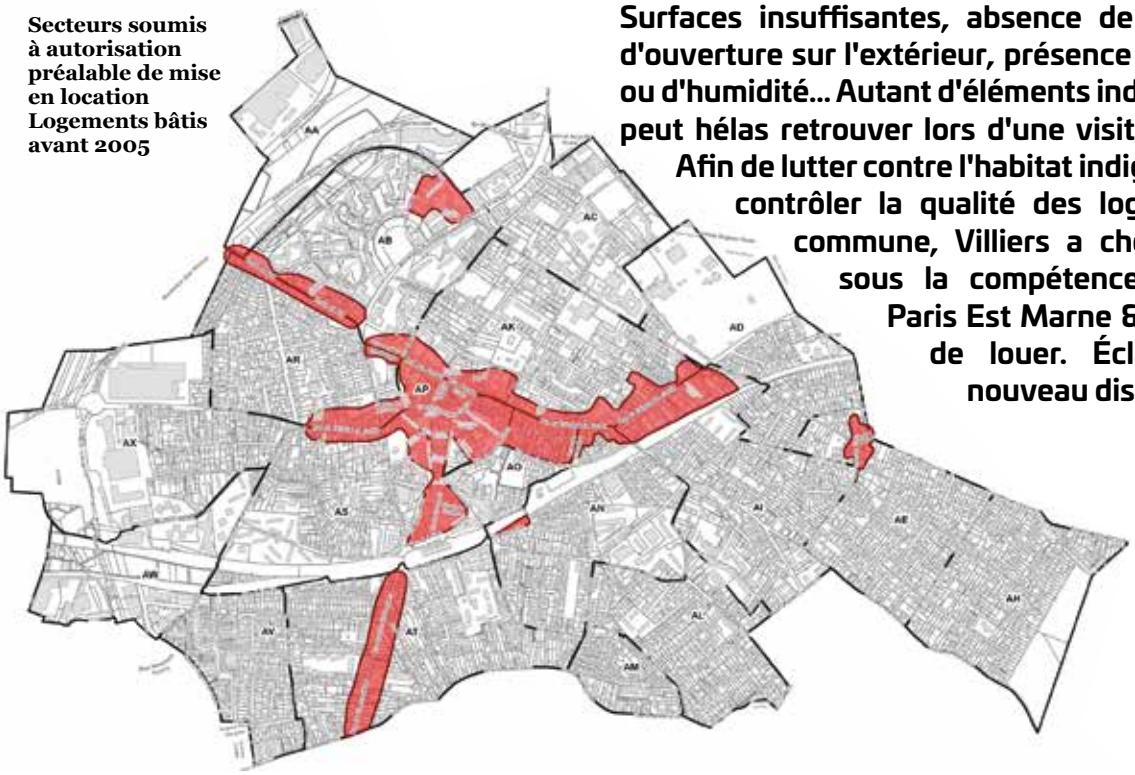

Secteurs soumis à autorisation préalable de mise en location Logements bâtis avant 2005

Surfaces insuffisantes, absence de luminosité ou d'ouverture sur l'extérieur, présence de moisissures ou d'humidité… Autant d'éléments indésirables qu'on peut hélas retrouver lors d'une visite de logement. Afin de lutter contre l'habitat indigne et de mieux contrôler la qualité des logements sur la commune, Villiers a choisi d'instaurer sous la compétence du Territoire Paris Est Marne & Bois le permis de louer. Éclairage sur ce nouveau dispositif.

Si depuis plusieurs années, la ville s'est engagée dans une lutte contre le mal logement et l'habitat indigne et insalubre, cela n'empêche pas les propriétaires indélicats et peu scrupuleux de contourner la réglementation… Forte de ce constat, la municipalité a décidé d'instaurer à partir du 1er mars 2022 un permis de louer, sous la compétence du Territoire. Ainsi, par délibération du 29 juin 2021, Paris Est Marne & Bois a institué le permis de louer sur la commune (périmètre défini) avec un régime d'autorisation préalable de mise en location (A.P.M.L.) pour les logements dont la date de construction est antérieure à 2005. Sont concernées les zones du centre-ville, des Luats (rue de Chennevières et du général Leclerc), du Bois de Gaumont (avenues des Châtaigniers, des Mousquetaires et de la Chênaie) et celle des Portes de Villiers (route de Bry, Notre Cottage).

Mieux contrôler les biens mis en location

Ce dispositif concernera uniquement les logements loués (vides ou meublés) comme résidence principale (première location ou renouvellement), excepté les logements mis en location par un bailleur social ou ceux conventionnés avec l'État. Les propriétaires de ces biens se verront dans l'obligation de faire une demande d'autorisation de mise en location auprès de la ville. Un dossier doit ainsi être constitué (formulaire Cerfa et diagnostics techniques) pour permettre ensuite aux inspecteurs du service municipal Hygiène et Salubrité de réaliser une visite de contrôle du bien. Selon le rapport de visite, le propriétaire se verra recevoir ou non l'A.P.M.L. Afin de présenter ce nouveau dispositif aux professionnels de l'immobilier et syndics, une réunion d'information s'est tenue le 9 décembre dernier.

Plus d'informations auprès du service Hygiène et Salubrité : 01 49 41 36 11 / 01 49 41 30 10

GRAND PARIS

MARNE EUROPE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE AUTOUR DU PROJET

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Z.A.C. (Zone d'Activité Commerciale) "Marne Europe" sur notre commune, une enquête publique unique est ouverte du 14 février au 15 mars 2022 et portera sur l'autorisation de défrichement et de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme.

Pour s'informer et poser des questions, le dossier et le registre seront consultables à l'Hôtel de Ville (les permanences seront tenues par le commissaire-enquêteur) le lundi 14 février (9h-12h), le mercredi 9 mars (14h15-17h15) et le mardi 15 mars (14h15-17h15), au service Urbanisme sur rendez-vous (10, chemin des Ponceaux ; 01 49 41 30 52/01 49 41 30 15/01 49 41 36 32) et en ligne (http://zacmarneeurope.enquetepublique.net). Quant à la participation publique (consultation des pièces et observations), elle s'effectue uniquement en ligne (http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques) par voie électronique.

GRAND PARIS EXPRESS

FIN DU CREUSEMENT POUR LA LIGNE 15 SUD !

EN CHIFFRES

128 000
VOUSSOIRS POSÉS

18 500
ANNEAUX FORMANT LE TUNNEL

16
GARES SUR TOUTE LA LIGNE (DONT 10 DANS LE VAL-DE-MARNE)

1 100 000
HABITANTS CONCERNÉS

455 000
EMPLOIS

300 000
TRAJETS QUOTIDIENS

Retrouvez l'article en intégralité ici

Après trois ans et demi, le creusement de la ligne 15 Sud s'est achevé le 20 décembre dernier avec l'arrivée du tunnelier Marina à la gare de Créteil l'Échat. Un événement marquant pour celle que l'on qualifie de "plus longue ligne de métro de France".

Le 20 décembre 2021 restera à n'en pas douter une date clé dans l'histoire du Grand Paris Express : en atteignant la gare de Créteil l'Échat après un parcours de 2,6 km, le tunnelier Marina a marqué la fin du creusement de la ligne 15 Sud, la première du Grand Paris Express dans ce cas avec la réalisation intégrale du tunnel voyageur. Membres de la Société du Grand Paris, élus locaux, compagnons de chantiers... Tous ont célébré ce moment fort venant parachever trois ans et demi de creusement à travers quatre départements et 22 communes d'Île-de-France. Entre avril 2018 et décembre 2021, 10 tunneliers auront été nécessaires pour creuser les 37 km de tunnel dont trois qui ont traversé le sous-sol villiérain entre 2018 et 2021 (Steffie-Orbival, Malala et Aïcha).

De nouvelles étapes avant la mise en service

L'achèvement du creusement, étape ô combien délicate et technique, marque une première étape importante dans la construction de la ligne 15 Sud qui reliera Pont de Sèvres (Boulogne-Billancourt) à la gare de Noisy-Champs. À présent, de nouveaux groupements d'entreprises vont se succéder sur les différents chantiers pour installer tous les éléments qui permettront le fonctionnement du métro et assureront la sécurité dans le tunnel. Tous interviendront simultanément pour aménager les différents espaces des gares, qui émergeront petit-à-petit comme celle de Bry-Villiers-Champigny. L'arrivée des premières rames est prévue pour 2023 pour une phase d'essais dynamiques et marche à blanc avant une mise en service de la ligne fin 2025.

SÉNIORS

DISTRIBUTION

LA VILLE RENOUVELLE LA DISTRIBUTION DE COLIS

Situation sanitaire oblige, le Maire et son équipe se sont vus dans l'impossibilité d'organiser les voeux aux Seniors (ainsi que les autres cérémonies) au mois de janvier. Pour la deuxième année consécutive, la ville a mis en place une distribution de colis composés de produits artisanaux pour tous les Seniors villiérains de 67 ans et plus. Ainsi, sur la période du 10 au 24 janvier, tous les retraités éligibles ont pu recevoir un colis (pour une ou deux personnes) : les personnes ne pouvant se déplacer ont été livrées à domicile, les autres se sont rendues à la salle Georges Brassens la semaine du 17 au 24 janvier. Comme l'année précédente, le Maire et ses adjoints se sont rendus à la résidence autonomie Les Courts-Sillons et à Domitys pour remettre aux résidents leurs colis en main propre et leur souhaiter ses meilleurs voeux ! En dépit de l'annulation des repas initialement prévus, les Seniors villiérains ont salué la qualité des produits offerts et de l'accueil, incarné notamment par la jeune Elise, élue au Conseil Municipal des Jeunes (cf.photo).

RESTAURATION

LE RESTAURANT DES COURTS-SILLONS OUVERT À TOUS LES SÉNIORS !

Une salle refaite à neuf et toujours bien décorée, des repas faisant la part belle aux produits frais et bio... Le restaurant de la résidence autonomie Les Courts-Sillons a plus d'un argument à faire valoir. Bonne nouvelle, il est ouvert à tous les séniors villiérains (65 ans et plus) tous les midis.

Andouillette frites, confit de canard et pommes de terres à la sarladaise ou encore boudin noir purée de potimarron... Il ne s'agit pas de la carte d'un nouveau restaurant ouvert en ville mais bien de celle du restaurant de la résidence autonomie Les Courts-Sillons pour personnes âgées. Un havre de paix qui n'est pas seulement réservé aux résidents mais bien ouvert à tous les retraités villiérains de 65 ans et plus sur réservation, tous les midis du lundi au vendredi : les inscriptions se font la veille pour le lendemain auprès du personnel de la résidence et il est possible d'annuler le jour J en prévenant en début de matinée. Sur place, les curieux jouiront d'un cadre convivial et spacieux ouvert sur les jardins et d'une cuisine de qualité (pass sanitaire exigé à l'entrée).

Un service à la hauteur

En effet, la résidence tient à proposer à ses Seniors des menus toujours variés, mettant à l'honneur des produits frais et labellisés (poissons issus de la pêche durable, fruits et légumes de l'agriculture biologique, boeuf d'origine française...) et régulièrement préparés sur place : plusieurs fois par mois, le menu est fait-maison dans les cuisines du restaurant. Quant aux autres repas, ils sont livrés par la Cuisine centrale le matin même (liaison chaude). Les tarifs, eux, sont calculés en fonction du quotient familial. Autre atout majeur : un service de mini-bus peut faire l'aller-retour pour les personnes âgées ayant du mal à se déplacer (réservation auprès de la résidence).

Résidence autonomie Les Courts-Sillons : 18, rue Louis Lenoir 01 49 30 89 39

BIEN-ÊTRE

VALÉRIE TRAN DINH, VILLIÉRAINE ET GÉRONTOPRATICIENNE

Valérie Tran Dinh 06 51 40 66 61
@ valerie.trandinh@gmail.com

Infirmière depuis 2016 et travaillant en E.H.P.A.D., Valérie Tran Dinh décide de se réorienter et d'avoir un autre rapport avec les seniors et une autre prise en soin. De nature tactile, cette Villiéraine est persuadée que le toucher peut être thérapeutique et favoriser la communication. Elle se lance alors dans une formation pour devenir gérontopraticienne. "*Nouvelle profession axée sur les soins de confort et de bien-être par le toucher sensoriel, enveloppant et bienveillant, j'interviens auprès des seniors de 60 ans et plus mais aussi auprès des aidants familiaux.*" S'adaptant toujours au patient, Valérie propose trois techniques de toucher sensoriel : le massage confort bien-être sur table de massage pour les aidants et les seniors sans fragilité, le toucher massage pour les personnes alitées ou en fauteuil (par-dessus les vêtements) et le toucher contact pour les patients en fin de vie ou en soins palliatifs (gestes très lents et doux). La Villiéraine intervient dans les résidences seniors mais aussi à domicile avec table de massage, qu'elle désinfecte après chaque patient. "*Plus que jamais, nous avons besoin de contact et du toucher.*"

ANIMATIONS

LA VILLE N'OUBLIE PAS SES SÉNIORS

Que ce soit à la résidence autonomie ou au Fil du Temps, les agents continuent à proposer animations et ateliers aux seniors, malgré le contexte sanitaire contraint. Le 18 novembre dernier, les résidents des Courts-Sillons ont eu le droit au fameux repas du Beaujolais, avec menu de fête concocté par l'équipe en cuisine et musicien pour danser tout l'après-midi. La situation sanitaire s'étant aggravée en décembre, le traditionnel repas de Noël a été remplacé par une distribution de cadeaux et de gourmandises dans les appartements des résidents le 16 décembre dernier, le tout accompagné par des chants de Noël. De leur côté, les adhérents du Fil du Temps ont pu assister le 10 décembre à l'Espace Emilie Carles à une intervention des polices municipale et nationale sur la prévention face aux arnaques et aux vols (voir photo). Les résidents du Vieux Colombier, l'E.H.P.A.D. de Villiers, ont eux reçu la visite du Maire et de son équipe, venus leur apporter des chocolats et leur souhaiter leurs meilleurs voeux.

SORTIR À VILLIERS
c'est au programme

EN FÉVRIER/MARS

EXPOSITION

FEMMES, LA MOITIÉ DU MONDE

À l'occasion de la journée internationale du droit des femmes

SAM. 26 FÉV. AU SAM. 12 MARS # 14H30/17H30

Espace Jean-Moulin
Tout public – Entrée libre (Horaires d'ouverture de l'Espace Jean-Moulin)

DANSE

LES QUATRE SAISONS DE VIVALDI

Compagnie François Mauduit

VEN. 11 MARS. # 20H30

Salle G. Brassens
Tout public - Tarif catégorie B
> Renseignements et réservations à l'Espace Jean-Moulin

ANIMATION

CARNAVAL DE VILLIERS

SAM. 19 MARS # 15H

Départ de **l'ESCALE** et arrivée **place Remoiville**
Tout public – Accès libre (gratuit)
> Renseignements au pôle événementiel
01 49 41 36 68/ 06 17 93 06 77

CONCERT

CARTE BLANCHE MUSIQUE CLASSIQUE

Concert des élèves du CMA

DIM. 27 MARS # 17H

Salle G. Brassens
Tout public - Entrée libre

HUMOUR

OLIVIA MOORE "ÉGOÏSTE"

20h40 Productions

VEN. 25 MARS # 20H30

Salle G. Brassens
Déconseillé aux moins de 14 ans - Tarif catégorie A
> Renseignements et réservations à l'Espace Jean-Moulin

Irrévérencieuse, élégante et frondeuse, l'humoriste Olivia Moore revient avec son nouveau seule-en-scène "Égoïste" : après le succès de son précédent spectacle "Mère indigne", elle aborde cette fois le thème de l'amour de soi et celui des autres, éventuellement... Les amateurs du politiquement incorrect se régaleront !

EN AVRIL

PROJECTION
"ZOUZOU"

Film de Marc Allégret *avec Joséphine Baker et Jean Gabin*

VEN. 1er AVRIL # 20H30

Cinéma Le Casino
Tout public – Entrée libre

SPECTACLE
HOMMAGE À JOSÉPHINE BAKER

Organisé par le V.A.S avec la participation des élèves du CMA et de l'Adem

DIM. 3 AVRIL # 17H

Salle G. Brassens
Tout public - Gratuit sur réservation
à l'Espace Jean-Moulin

EXPOSITION
"LA VÉNUS NOIRE" JOSÉPHINE BAKER

SAM. 2 ET DIM. 3 AVRIL # 10H-12H / 14H-18H

Villa Michot (avenue de l'Isle)
Tout public - Entrée libre
> Renseignements à l'Espace Jean-Moulin

Après Simone Veil en 2020, le V.A.S. (Villiers Action Solidarité) met en avant cette année une autre femme ayant marqué son époque : Joséphine Baker. De la jeune "vénus noire" ceinturée de bananes qui révolutionna moeurs et modes à sa prise de position courageuse pour son pays d'adoption en devenant agent de renseignements pendant la 2nde guerre mondiale, elle fut femme de combats.

CONCERT
SUZANE "TOÏ TOÏ"

Production W Spectacle

SAM. 2 AVRIL # 20H30

Salle G. Brassens
Tout public - Tarif catégorie A
> Renseignements et réservations à l'Espace Jean-Moulin

INFO +

DU NOUVEAU POUR LES USAGERS DE LA MÉDIATHÈQUE !

Depuis le 14 janvier, le système informatique de la médiathèque fait peau neuve !

Cela comprend un nouveau logiciel professionnel S.I.G.B. (Système d'Information et de Gestion des Bibliothèques) plus souple et plus pertinent mais aussi un nouveau portail de ressources à destination des usagers de la bibliothèque : remplaçant l'ancien catalogue en ligne des collections, il propose un accès à son compte pour chaque adhérent mais aussi un système de réservation des documents en ligne, un agenda détaillé des événements et animations ainsi qu'un accès à des ressources numériques, vidéos, etc...

https://mediatheque.villiers94.fr

Vous avez la parole

TRIBUNE DES OPPOSITIONS

L'ÉQUIPE VILLIERS À VENIR

Le pass vaccinal est en vigueur. Encore une chose qui ne devait « o » grand jamais se mettre en place d'après le ministre de la santé O.Véran. Pourtant, la liste des lois entachant notre démocratie mises en place par ce gouvernement n'en finit pas, elles entravent nos libertés, clivent la population et pour finir stigmatisent une partie des citoyens en les « emmerdant » dixit le président E.Macron.

L'hôpital public, Saint-Camille inclus, est à bout de souffle. Sans prendre en compte nos difficultés à trouver un médecin, dorénavant chaque passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation nous sera facturé 19,61€. La même logique s'opère, faire culpabiliser les citoyens en les rendant responsable de l'engorgement des hôpitaux. Après les commerces « non essentiels » place aux passages à l'hôpital « non essentiels ».

L'école est ouverte mais ne fonctionne pas et transforme le corps enseignant en usine à tester les enfants ! En colère devant le mépris du ministre Blanquer à Ibiza, des enseignants, des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap et des parents d'élèves ont dénoncé les difficultés à l'école le jeudi 20 janvier devant les locaux de l'inspection académique à l'école Léon Dauer. Des membres de Villiers à venir et élue étaient présent.e.s pour les soutenir. Nous profitons de cette occasion pour leur réitérer notre soutien.

Nous espérons une situation plus sereine au moment où vous nous lirez mais nous craignons la persistance de cette dérive autoritaire. Les élections présidentielles approchent, ne ratons pas l'occasion de voter pour un changement radical et retrouver une société où les échanges se font dans le respect des positions de chacun et des règles démocratiques (et non pas à l'intérieur d'un comité de défense). On le sait, nous aurons à faire face à d'autres crises sanitaires. Vu la façon dont a été géré cette crise aujourd'hui ! Il nous faut en tirer leçon....

L'équipe Villiers à Venir et vos élu.e.s
Adel Amara, Virginie Cincet, Mamadou Dramé
contact@villiers-a-venir.fr

RASSEMBLÉS POUR UNE VILLE HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE

Villiéraines, Villiérains,

L'année 2021 s'est terminée comme elle avait commencé. Elle nous a contraints à vivre un an de plus au rythme d'une crise qui n'en finit plus. Alors pour cette année 2022, dont les prémices ne sont guère radieuses, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Nous vous souhaitons de retrouver une vie paisible et de profiter pleinement de ceux qui vous sont chers.

Pour notre part, nous continuerons à agir à vos côtés. L'année qui vient de s'écouler a été témoin à Villiers de la persistance d'une politique désastreuse pour notre cadre de vie. La municipalité a persisté à défigurer notre commune en multipliant les programmes immobiliers, n'épargnant aucun quartier. Elle a ainsi condamné nos services publics, nos infrastructures, nos espaces verts à une pression toujours plus forte.

Fidèles au mandat que vous nous avez confié, nous continuerons donc à défendre notre conception d'une ville humaine.

Par ailleurs, depuis notre élection, nous avons pu apporter notre aide à chaque fois que vous nous avez sollicités. Nous souhaitons à ce titre vous remercier pour ces témoignages de votre confiance.

Notamment, nous avons collecté et distribué du matériel au profit de la maison de retraite et de ceux qui en avaient besoin pendant les confinements, nous avons accompagné des Villiérains dans leurs démarches administratives, suivi plusieurs jeunes pour les aider dans leurs projets professionnels, ou encore fait intervenir une association afin de soutenir les familles démunies installées dans le camp situé à l'entrée de la ville.

Alors en 2022, parce que nous sommes profondément attachés à notre commune et à ses habitants, nous demeurerons à vos côtés. Vous pouvez compter sur notre engagement pour vous écouter, vous représenter et vous défendre.

Nous vous souhaitons à nouveau une excellente année 2022.

Fidèlement,

Frédéric MASSOT, Yasmina BENBELKACEM
& Quentin MALEINE,
Vos élus de gauche sociale et écologiste
Contactez-nous :
elus.gauche.ecolo.villiers@gmail.com

MIEUX VIVRE À VILLIERS

Nous présentons à toutes les Villiéraines et les Villiérains nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année encore marquée du sceau de la crise sanitaire : qu'elle vous préserve en bonne santé et nous permettre un retour rapide à la vie normale, même si l'après COVID ne ressemblera pas à l'avant.

Ce qui ne change pas, c'est la capacité de notre maire à instrumentaliser cette crise et peindre la réalité en noir et blanc. En Conseil Municipal comme lors de ses voeux, il ne rate aucune occasion de souligner la grandeur de son action face à l'incurie de l'Etat. Même réflexe pavlovien face à une critique sur son action : disgresser sur l'actualité nationale plutôt que de répondre sur le fond.

Les difficultés à trouver un professionnel de santé dans notre ville ? « la santé est la compétence de l'Etat ». Les choix faits en matière d'urbanisme ? « L'obligation de construire des logements ». La présentation du budget ? L'occasion de « dénoncer la baisse des dotations ».

La réalité est évidemment plus contrastée.

Certes, la crise sanitaire ne facilite pas le travail des élus de terrain. Mais aucun projet d'envergure ne peut être mené à Villiers sans le concours financier de l'Etat, qu'il soit direct (12M€ du fond Friches pour Villiers) ou transite par les budgets, alimentés par nos impôts, de la métropole, de la région, du département ou du territoire.

Depuis 4 ans, le gouvernement n'a pas ménagé son soutien financier aux collectivités (+ 9 Milliards €) ; la principale dotation (DGS) a été stabilisée, les fonds de soutien à l'investissement renforcés, sans oublier le plan de relance qui a déjà profité à 30 projets et 15 PME dans le Val de marne.

En matière de santé, c'est ce gouvernement qui a mis fin au numerus clausus qui limitait le nombre d'étudiants en médecine : la pénurie d'aujourd'hui est le fruit de l'indécision passée. Mais les outils qui permettent d'organiser la politique de santé locale existent et c'est aux élus de s'en saisir. Le contrat local de santé de Villiers arrive bien tard...

Alors trêve de polémique à visée électorale ! Face aux immenses défis économiques, climatiques et sociétaux, privilégions l'efficacité de la coopération plutôt que la stérile confrontation des égos et l'instrumentalisation des crises. Le « Nous » plutôt que le « Je » concerne aussi la relation à l'Etat.

JF. Pirus, S. Reviriego, N. Bricot
Contact@MieuxvivreaVilliers.fr

LIBRE EXPRESSION

VILLIERS AMBITION, C'EST AVEC VOUS !

La commissaire-enquêteur (CE), mandatée par le Tribunal Administratif de Melun, a validé la modification n°3 du PLU de Villiers. Deux réserves émises ont aussitôt été prises en compte par la ville. On peut s'étonner qu'en pleine période de fêtes, au moment où les Français cherchent à oublier les tracas du quotidien, certains opposants, toujours aussi aigris, aient choisi de poursuivre leurs polémiques indignes et manipulatrices, pourtant, une fois de plus, démenties par les conclusions du rapport d'enquête.
Ainsi, sur l'absence de réunion publique, c'est la CE elle-même qui a décidé de ne pas en faire, considérant l'information de la population suffisante (page 3 de sa conclusion).
Toujours selon la CE, «les affirmations des participants à l'enquête selon lesquelles le stade Rimet serait beaucoup fréquenté sont inexactes» (page 5 de sa conclusion).
Enfin, elle a relevé (pages 13-14 de son rapport d'enquête) qu'un certain nombre d'observations ont été envoyées à deux reprises, que plusieurs ont été faites par les mêmes auteurs et que la moitié d'entre elles étaient anonymes. Elle a également noté à plusieurs reprises que la collectivité avait apporté des réponses argumentées.
Cette modification permettra :
- d'élargir les secteurs jardins, qui passent de 11 à 18,4 hectares et ainsi protéger un peu plus nos quartiers pavillonnaires et les espaces verts.
- d'augmenter les contraintes pour les opérateurs en imposant 5m de retrait pour dégager plus de verdure et de pleine terre devant chaque opération.
- de restructurer et embellir nos entrées de ville et leur donner une véritable identité.
- de définir des Orientations d'Aménagement et de Programmation pour résorber des zones d'habitat ou de construction fortement dégradées nuisant à l'environnement proche : l'actuel Super U, l'abattoir en face IKEA, l'angle de l'avenue du Maréchal Leclerc et de la gare etc...
- de préserver notre cœur de village ancien en limitant la possibilité de construire des collectifs.
- de redynamiser la place Remoiville avec notamment la création d'une brasserie 1900 style Baltard au bas du musée (limité à 9,50m).
Pour nous, une équipe municipale se doit d'avoir une vision à long terme pour sa ville et non pas se limiter à des considérations souvent simplistes, ringardes et surtout sans ambition pour l'avenir, au sein d'une évolution institutionnelle illustrée par l'extension de la Métropole où nos villes doivent se battre pour exister.

L'équipe de la majorité municipale.

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Noam MOURIER AMAND
Roï ZAFRANY
Gabriel MANCEAU
Sandro DA SILVA
Ilan DA COSTA
Lenny N'CHO LAFONT
Nathan GAUDARD
Humayra HAJA SYED ABDULRAHMAN
Lou RAFRAY
Alix DARDOFF
Théo VERGONI
Léna HAIRSOO
Aïssata TRAORE
Malis LAO
Doryan FLAVIEN DUPONT
Luna JOUSSEAU
Lucas BOROT
Emy AWÉ
Yassir DJALOUD
Mathis DJEREDOU
Sandro DOS SANTOS
Perle MUNTO
Salvador DE SOUSA SAYAG
Noélie FERREIRA
Kody HILARY BASTIEN
Yann BABENCO
Léa DEACONESCU
Ysmaël MOISSI
Keyla NDIAYE
Kaëlan LOUISOR

ILS SE SONT MARIÉS

- Siga DIOUF & Doudou BA
- Yohan ADAMI & Astride WHARTON
- Manuel VÉRIN & Cyrielle SCHENIN-KING
- Antoine FLOTTÉ & Aurélie LEBOEUF
- Dalibor DORDEVIC & Andela MOMIROVIC
- Kevin BRIARD & Lucille LOPES
- Marcel DIAS & Johanna TEIXEIRA
- Walid EL HADDAOUI & Salma YALAOUI

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Jean-Pierre DEPERCHIN, 81 ans
- Jean DUMAS, 96 ans
- Khadija ASLI Vve ABRA , 81 ans
- Jacques WARTH, 91 ans
- Jeanne PEROTTO vve LECOMTE, 96 ans
- André BOURIA , 95 ans
- Hacène AÏT ALI, 81 ans
- Madeleine DANJOU Vve BERTO, 92 ans
- Juliette LE NILIAS Vve PETITBOIS, 101 ans
- Mateta DIAWAKANA, 66 ans
- Saraswati DURAFFOURG, 58 ans
- Jacques GUERDER, 88 ans
- Michel LEPLANG, 84 ans
- Maria RIBEIRO LOPES épouse VIEIRA, 79 ans
- Manuel MARTINS DA COSTA, 86 ans
- Eugénie FRAPPIER Vve MULLER, 91 ans
- José GOMES MENDES, 80 ans
- Bernard GAUSSON, 81 ans
- Toumany TRAORÉ, 62 ans
- Josette LAFONT épouse PHILIPPOT, 83 ans
- Takahide ITO, 72 ans
- Antoine RAAD, 89 ans
- André REHAULT, 77 ans
- Jean-Marc DUCHENE, 68 ans
- Marcelle NICOLAS Vve GOURGOUSSE, 99 ans
- Jacqueline MAREUGE, épouse CROUZY, 83 ans
- Françoise BAULT, 79 ans
- Pedro DOS SANTOS ALMEIDA, 75 ans
- Gilberte AMERYCKX Vve HERTZOG, 98 ans
- Rony VERZELE, 72 ans
- Louise TILLOU Vve BOHNERT, 97 ans
- Ginette AUDOU Vve BEAUGRAND, 76 ans
- Solange BENVENUTI Vve ANDRIEU, 97 ans
- Germaine ARNOULD Vve SAUVANNET, 100 ans
- Liliane AGEORGES Vve BARBIER, 84 ans
- Fernand BOUVIER, 91 ans
- François PERETTI, 74 ans
- Manuel LOPES, 82 ans
- Bernard CUINET, 92 ans
- Léonie THETIER, 81 ans
- Raymonde GUÉRIN Vve DEPOURTOUX, 95 ans,
- Antonio LOURENÇO DIAS, 75 ans
- Songlu CAI épouse RUAN, 57 ans
- SHAMSOUL HOUDA épouse HAMIDOU, 69 ans

HOMMAGE

Abel ROSPIDE
(1950-2022)

Dévoué à son club du V.E.C. Handball, Abel Rospide aura formé et initié pendant 50 ans des centaines de jeunes au handball et au sport en général, mais aussi des entraîneurs. Passionné du jeu et de la formation, cette figure du sport villiérain n'aura jamais compté ses heures. La ville et le V.E.C. Handball déplorent la perte d'un grand serviteur de la cause des jeunes et du sport et partagent la tristesse de ses proches.

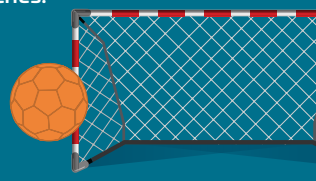

LA NOUVELLE ÉQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL

élue mercredi 15 décembre 2021

DES JEUNES

Charlotte RIBERE

Soumaila DIAKITE

Elodie ANTUNES-DAS-NEVES

Eween CROSNIER

Roxane PLANCHON

Elise DALIBARD

Neylia PAM

Vincent BETTAVER

Chiara CALO

Emmanuelle BOCKOR

Victodi MUKELENGE

Aline De Oliveira

Ruben ROCHA MIRANDA

Lucie FRANCART